

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/68

Objet : Dynamiser les stratégies locales pastorales et alimentaires

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Dynamiser les stratégies locales pastorales et alimentaires

Les stratégies locales pastorales s'inscrivent dans le cadre du Plan Pastoral Territorial 2021-2026, ainsi que la Charte du Parc 2022-2037 notamment dans l'axe « Une Chartreuse en Harmonie ».

La stratégie pastorale de ces cinq prochaines années s'oriente autour de trois enjeux majeurs :

- Assurer les conditions nécessaires au maintien du pastoralisme,
- Agir pour améliorer les conditions de vie et de travail en zone pastorale,
- Assurer un multiusage des espaces pastoraux cohérent et respectueux de l'activité pastorale, et approfondir les connaissances partagées du pastoralisme en Chartreuse.

Les stratégies locales alimentaires s'inscrivent aussi dans le cadre du Projet Alimentaire interTerritorial du grand bassin Grenoblois (PAiT) qui regroupe 12 partenaires, composé de collectivités et EPCI.

La stratégie globale du PAiT cherche à renforcer la résilience du système alimentaire en favorisant des interconnexions locales entre acteurs du système alimentaire, de la question foncière jusqu'à la question du traitement des déchets alimentaires. Il s'agit de créer ou renforcer les liens avec les différents acteurs locaux autour des enjeux relevés, en privilégiant actuellement trois cibles : les communes, les socio-professionnels et les citoyens.

CONTEXTE

Afin d'abonder les dynamiques actuelles sur les secteurs pastoral et alimentaires, le Parc de Chartreuse s'est saisi de l'appel à candidature « Aide à la mise en œuvre de stratégies locales de développement thématique », mesure 16.71 du PDR Rhône-Alpes.

DESCRIPTIF

A. Opérations « *Dynamiser les stratégies locales pastorales et alimentaires* » année 2023

Pour l'année 2023, deux opérations sont prévues dans la continuité des opérations déposées l'année précédente :

1. Consommer local et durable dans un contexte de transition, valoriser autrement les productions locales auprès des habitants et du public touristique

L'ambition est d'induire une prise de conscience du grand public aux impacts de l'alimentation sur l'environnement, la santé, le climat et l'économie territoriale par des actions variées et participatives. Les actions prévues sont :

- Le **Mois de la Transition Alimentaire**, cet événement prévu en octobre, réunit l'ensemble des acteurs du PAiT en mettant en lumière les socio-professionnels et associations pionnières sur les démarches d'alimentation vertueuse ;
- Le **Dispositif Locavore**, pour valoriser, sous la forme d'un défi, les productions locales et de qualité auprès des habitants ;
- La création d'**Outils de communication et de supports pédagogiques**, tels que des outils d'animations à proposer aux communes lors des marchés locaux et la participation à un projet de BD sur l'agriculture et l'alimentation au sein du Parc ;
- L'appui aux **Evènements Grand Public**, tels que les Portes Ouvertes des fermes du massif, la mise en place d'un Agri Tour Cyclo, et les foires de producteurs et artisans.

2. Favoriser une alimentation durable, saine et responsable en restauration collective par une approche globale axée sur les convives scolaires et centres de loisirs

En parallèle des accompagnements proposés par le PAiT sur le sujet de la restauration collective, il est proposé ici d'approfondir le travail autour de 3 actions :

- Insuffler **une dynamique projet auprès des équipes de restauration collective** par des actions à destination des convives autour du gaspillage alimentaire, de la cuisine et de l'apprentissage du manger local et de saison ;

- Accompagner les **centres de loisirs** réfléchissant à leur système de restauration ;
- **Essaimer les démarches** des cantines vertueuses par des supports de valorisation comme le Concours des Cantines Rebelles.

B. Animation « Dynamiser les stratégies locales pastorales et alimentaires » année 2023

Il s'agit du financement d'un poste d'animation (1ETP) sur l'année 2023 (du 1er janvier au 31 décembre) afin d'accompagner la démarche.

Principales missions :

- La mise en place d'un programme de communication et de sensibilisation au respect du pastoralisme,
- L'accompagnement des acteurs pastoraux face au changement climatique,
- La considération des zones pastorales à enjeux,
- Accompagnement de la production dans ses transitions,
- Accompagnement à la restauration collective,
- Le développement de l'offre en produits locaux sur le massif,
- Accompagnement aux changements de comportements alimentaires,
- Promouvoir et dynamiser les démarches centrées sur les Ressources Locales.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opération « Consommer local »	25 000,00 €	Région Rhône Alpes	28 871.31 €
Opération « Restauration collective »	12 743,00 €	FEADER	41 745.77 €
Accompagnement de la démarche	39 781.35 €	Autofinancement	12 874.47 €
Coûts indirects	5 967.20 €		
Total	83 491.55 €		83 491.55 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2022**

